



Comité monétaire et financier international

Trente-quatrième réunion
8 octobre 2016

**Déclaration de Mme Rosine Coulibaly/Sori
Ministre de l'économie, des finances et du développement
Burkina Faso**

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

Déclaration de M^{me} Rosine Coulibaly/Sori
Ministre de l'économie, des finances et du développement
(Burkina Faso)

Perspectives mondiales

Les pays avancés, émergents et en développement sont tous confrontés à des problèmes complexes : les perspectives mondiales se caractérisent par un nombre sans précédent d'incertitudes et de risques qui pèsent sur les politiques macroéconomiques, les transitions économiques et l'humeur des marchés. En outre, nous notons parmi ces risques beaucoup de facteurs non économiques tels que des problèmes liés au climat, notamment les sécheresses en Afrique, les conflits internes et géopolitiques, les problèmes sécuritaires transfrontaliers et les épidémies. Les retombées négatives que pourraient avoir ces risques justifient une riposte concertée. Nous sommes d'avis que les dirigeants doivent sans tarder agir plus énergiquement et en coopération, car les incertitudes croissantes menacent déjà d'affaiblir une fois encore les projections de croissance mondiale.

Priorités

Compte tenu des perspectives mondiales très incertaines, le Programme d'action mondial (PAM) exposé par la Directrice générale insiste à juste titre sur une riposte «*globale, cohérente et concertée*». Nous nous accordons sur les objectifs prioritaires du PAM et la nécessité d'actionner les leviers requis pour soutenir la croissance et accroître la résilience.

Nous pensons aussi qu'il importe d'employer tous les leviers et marges de manœuvre disponibles sur les plans budgétaire, monétaire et structurel pour briser la spirale de chute de la croissance au-delà des prévisions, et le risque de déflation dans certains pays avancés.

Les politiques budgétaires et monétaires accommodantes, accompagnées de réformes structurelles visant à améliorer le potentiel de croissance, semblent constituer la bonne marche à suivre de manière générale. Cela dit, la politique monétaire a ses limites dans un contexte de basse inflation et de faible croissance, surtout dans nombre de pays avancés. Nous sommes donc d'avis que, lorsque la marge de manœuvre existe, la politique budgétaire doit être mobilisée pour accompagner la demande, cependant que les réformes structurelles, surtout celles qui sont axées sur les marchés du travail et des produits, doivent être amplifiées et demeurer propices à la croissance.

Par ailleurs, la combinaison de mesures d'accompagnement de la demande et de réformes structurelles de nature à doper la croissance et à sécuriser les perspectives à moyen et long terme demeure la formule qui s'impose pour la plupart des pays. Pour ce qui est du recul de la productivité, il est fort possible que des facteurs psychologiques soient à l'œuvre, compte tenu de la persistance et de l'aggravation des incertitudes politiques et économiques qui affectent tant les investisseurs que les travailleurs. Il est donc essentiel de raviver la confiance pour améliorer les anticipations et relancer l'investissement.

Soutien aux pays à faible revenu et aux exportateurs de matières premières

Les pays à faible revenu, d'Afrique subsaharienne en particulier, sont confrontés à des difficultés liées à l'insécurité, à l'afflux de réfugiés et au changement climatique qui entravent leur activité économique. Ces pays souffrent en outre du fait que les cours des matières premières sont relativement bas. Les pays exportateurs de pétrole, en particulier, en ressentent de plein fouet l'impact, tant sur leur croissance économique que sur leurs recettes budgétaires, bien que la légère remontée récente des cours apporte un répit salutaire, qui pourrait contribuer à une embellie de l'activité, s'il se confirmait dans la durée.

Cette situation montre qu'il importe de continuer à privilégier la diversification économique et la transformation structurelle dans les pays à faible revenu pour assurer une croissance plus durable et affermir la résilience de l'économie. Il faut pour cela poursuivre sans relâche les réformes structurelles et mobiliser des investissements publics de grande ampleur. La question des ressources a une importance primordiale pour ces pays. Leurs priorités doivent donc consister à améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à trouver de nouvelles sources de recettes, y compris en s'attaquant aux flux financiers illicites, à régler les contentieux liés à la fiscalité internationale et à reconstituer les réserves budgétaires tout en préservant les dépenses fort nécessaires dans les domaines des infrastructures, de l'éducation et du développement des capacités.

Le FMI peut les y aider en jouant un rôle crucial de sensibilisation et de soutien dans tous ces domaines. Nous appelons le FMI à adapter ses facilités de prêt aux besoins de ces pays membres, au moyen notamment d'une facilité de précaution efficace et d'une facilité de soutien en cas d'effondrement des cours, au sein du Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC). Nous réitérons le vœu que les pays à faible revenu puissent avoir accès aux ressources du Compte des ressources générales (CRG) du FMI si nécessaire, notamment grâce à des financements mixtes CRG-Fonds de fiducie RPC.

En plus de ses conseils et de ses prêts, le FMI devrait continuer de jouer un rôle important en offrant aux pays à faible revenu une assistance technique et des formations qui leur

permettront de développer leurs capacités d'élaboration et d'exécution de la politique économique. A cet égard, le FMI pourrait diversifier davantage son dispositif de renforcement des capacités, notamment en explorant les moyens de formaliser sa contribution aux activités d'apprentissage entre pairs pour les pays à faible revenu.

Programme d'action du FMI

Nous appuyons largement le programme d'action du FMI, visant notamment à aider les décideurs à identifier les marges de manœuvre pour doper la croissance, à remédier aux causes de la faible productivité, à développer les débouchés économiques et à prôner la coopération et le multilatéralisme. Nous saluons particulièrement le projet d'expansion à un plus grand nombre de pays de l'initiative de soutien aux infrastructures. Nous nous réjouissons des initiatives que le FMI compte entreprendre pour aider les pays à faible revenu à intégrer les objectifs de réalisation dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015.

Cela étant, nous partageons l'idée que la *surveillance du FMI* devrait mieux prendre en compte des effets et conséquences des problèmes liés au changement climatique et à l'insécurité, étant donné leur dimension potentiellement macroéconomique. De plus, le FMI dispose d'une *panoplie d'outils pour la diversification économique et la transformation structurelle*, qui ne semble pas atteindre son objectif, car de nombreux pays à faible revenu restent tributaires de leurs exportations de matières premières. Le programme du FMI devrait donc inclure un état des lieux pour évaluer l'emploi que les pays membres font de ces outils.

Aspects institutionnels

Il reste essentiel de renforcer le système monétaire international et en particulier le dispositif mondial de protection financière, au vu des lacunes de ce dispositif en ce qui concerne les multiples transactions qui s'y dénouent et les risques qui pèsent sur l'économie mondiale. Nous restons d'avis que le FMI doit jouer un rôle central dans le système mondial. Nous notons que les ressources permanentes (quotes-parts) du FMI, rapportées aux indicateurs macroéconomiques pertinents — production, commerce international et flux financiers — sont encore inférieures à leurs niveaux historiques, en dépit du doublement opéré dans le cadre des réformes de 2010.

Puisque le FMI a une dimension universelle et pour mission de veiller à la stabilité monétaire mondiale, il est primordial que l'institution conserve son rôle au cœur du dispositif mondial de protection financière. Il y a lieu d'accroître davantage les ressources du FMI dans la conjoncture particulière actuelle pour qu'il puisse subvenir adéquatement aux besoins des

pays membres, même si des risques extrêmes venaient à se concrétiser. Cela étant, tout en saluant le renouvellement des accords d'emprunt, nous appelons de nos vœux la poursuite des efforts visant à accroître les ressources provenant des quotes-parts. À cet égard, la Quinzième révision générale des quotes-parts devrait être menée à terme sur la base d'un calendrier ambitieux mais réaliste, de même que les travaux relatifs à la nouvelle formule de calcul des quotes-parts.

Les pays en développement ont des options limitées pour se prévaloir du dispositif mondial de protection financière. Les pays à faible revenu sont plus gravement exposés à un ensemble de risques unique : reflux massif des capitaux, volatilité des cours des matières premières, et persistance de la pauvreté, des inégalités et de bas niveaux de revenus par habitant. Puisque, parmi les éléments du système mondial de protection financière, le FMI représente l'option la plus fiable, nous soutenons l'engagement continu du FMI en faveur du fonds de fiducie RPC, qui a joué et continue à jouer un rôle important pour les plus vulnérables des pays à faible revenu, et nous nous souhaitons qu'il soit reconstitué. Nous notons avec satisfaction que le Conseil d'administration du FMI a décidé de fixer à zéro les taux d'intérêt pour tous les mécanismes du fonds de fiducie RPC pour au moins les deux prochaines années. Nous espérons que ces taux seront maintenus à ce niveau au-delà de 2018 si les pays à faible revenu restent confrontés à des conditions extérieures difficiles, comme c'est le cas aujourd'hui. Il importe de réserver les ressources limitées du fonds de fiducie RPC à l'usage des pays fragiles ou sortant d'un conflit et des petits États qui ont des vulnérabilités spécifiques. Il serait préférable d'aborder dans le cadre du CRG les besoins des pays à faible revenu qui évoluent vers la pré-émergence.

Nous continuons à attacher une grande importance à la diversité au sein du personnel du FMI et appelons de nos vœux des efforts résolus en vue du recrutement et de la promotion de ressortissants des régions sous-représentées, notamment l'Afrique.